



Règlement

Challenge du "TIR DES JONQUILLES" à 300 m.

* * * * *

1. Ce challenge offert par la société de tir « Armes-Réunies » Courtelary a été créé dans le but de promouvoir et de maintenir l'esprit sportif.
2. Il est mis en compétition pendant 10 ans.
3. Ce tir compte pour le challenge "Armes-Réunies" Courtelary.
4. Le programme de tir est le suivant:
- 10 coups, tiré coup par coup, sur cible A 10. (prix de la passe à la charge du tireur)
5. Le prix de la passe est décidé d'année en année, selon proposition du comité.
6. Une carte-couronne de fr. 10,- est remise à chaque tireur selon les prescriptions de tir de la FST en la matière.
7. Le tireur ayant obtenu le meilleur résultat annuel en sera le détenteur pendant une année. Il ne sera remis qu'aux membres de la société de tir "Armes-Réunies" Courtelary.
En cas d'égalité:
 - a) Les coups profonds départagent (nombres de 10, 9, 8, etc.).
 - b) Au tireur le plus âgé.
8. Ce challenge sera attribué définitivement au tireur l'ayant obtenu le plus de fois en 10 ans.
En cas d'égalité:
 - a) Le meilleur total de toutes les années gagnantes.
 - b) Le plus haut résultat départage.
 - c) Au tireur le plus âgé.
9. Le nom du tireur gagnant sera gravé toutes les années à la charge de la société de tir.
10. Ce challenge est remis au tireur lors de l'assemblée générale annuelle de la société de tir.
11. Aucun changement ne peut intervenir dans ce règlement avant l'attribution définitive du challenge.
12. En cas de litige, seul le donateur avec le comité de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, trancheront.
13. Ce règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Courtelary, le

Le donateur:

Le Président "A.-R." :

Gagnant

Challenge du "TIR DES JONQUILLES" à 300 m.

* * * * *

2002

2003	Zürcher	Otto	92 pts
2004	Cudré-Mauroux	Claude	95 pts
2005	Cudré-Mauroux	Robert	95 pts
2006	Mathez	Henri	93 pts
2007	Cudré-Mauroux	Claude	94 pts
2008	Cudré-Mauroux	Claude	93 pts
2009	Huber	Erhard	97 pts
2010	Cudré-Mauroux	Robert	94 pts
2011	Mathez	Henri	95 pts

Attribué définitivement à Cudré-Mauroux Claude à l'assemblée 2013

2012	Mathez	Henri	95 pts
2013	Huber	Erhard	93 pts
2014	Bechtel	Stéphane	95 pts
2015	Chopard	Sidney	93 pts
2016	Cudré-Mauroux	Colin	95 pts
2017	Montanaro	Ophélie	94 pts
2018	Mathez	Henri	93 pts
2019	Cudré-Mauroux	Claude	94 pts
2020	Todeschini	John	91 pts
2021	Gyger	Patrick	92 pts

Attribué définitivement à Henri Mathez à l'assemblée 2023

2022	Batsch	Janik	94 pts
2023	Pierre	Nicolas	93 pts
2024	Cudré-Mauroux	Robert	90 pts